

# Règlement

## du Transport à la Demande Sud Essonne

### 1. Qu'est ce que le Transport à la Demande ou T.A.D ?

Le TAD est un mode de transport de voyageurs. Un minibus vous prend en charge et vous dépose à un point d'arrêt défini d'une autre commune de votre zone ou d'un pôle d'intérêt. Le déclenchement de ce type de transport se fait par réservation en appelant le :

**0 800 971 251** jusqu'à la veille du départ avant 14h00.

### 2. Principe ?

Un minibus est envoyé dans votre commune de résidence à l'heure confirmée par la centrale de réservation.

Pour le trajet retour, la prise en charge se fait également sur le point d'arrêt et à une heure de rendez-vous annoncée lors de la confirmation de votre réservation.

Le non respect des horaires et lieux convenus, ou l'annulation sans information préalable par un usager, pourront motiver un refus de réservation émanant de cet usager.

### 3. Qui ?

Le service TAD est ouvert à tous les habitants de la zone libellée au verso. Vous serez transporté avec d'autres voyageurs domiciliés à proximité : le respect des règles de courtoisie est attendu de la part des voyageurs à bord du minibus.

### 4. Quand ?

Ce service, disponible toute l'année, sauf dimanche et les jours fériés, fonctionne les jours de la semaine précisés au verso.

### 5. Combien ?

Tous les titres de transport franciliens sont valables dans les minibus du TAD Sud Essonne (ticket T, abonnement Imagin'R, Pass Navigo). Le ticket unitaire est vendu à bord.

## TAD Sud Essonne

# Zone Rouge



**Le Transport à la Demande ou T.A.D** a pour vocation d'offrir une desserte de toutes les communes du Syndicat Intercommunal de Transport du Sud-Essonne, y compris pour les communes non desservies par des services de transport collectifs existants.

### Les objectifs du T.A.D. :

- Compléter la couverture du territoire du Sud Essonne en premier lieu là où elle est la plus faible
- Offrir un transport collectif public là où seules des lignes à vocation scolaire circulent
- Répondre avant tout aux besoins des catégories de populations les plus dépendantes des transports collectifs.

Le T.A.D permet ainsi, à partir d'un point d'arrêt homologué, de se rendre dans une autre commune, d'une même zone avec un pôle d'intérêt (banques, hôpitaux, gares, maison de retraite, centres administratifs, sportifs et culturels, etc.) à l'intérieur d'une plage horaire définie.

Les véhicules de type minibus, facilement identifiables, ne circuleront qu'à la demande.

Renseignements et réservations au

**0 800 971 251**

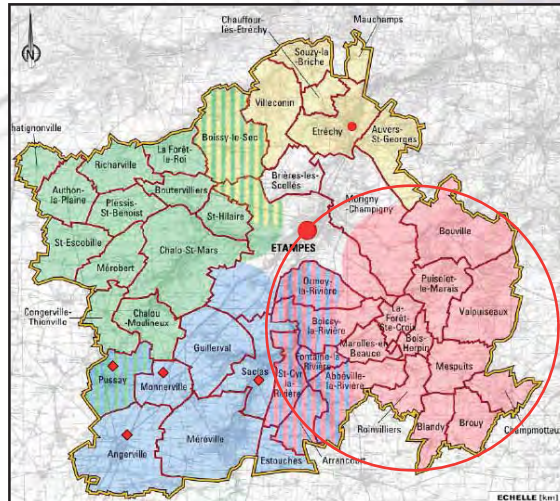


Vous habitez dans la **Zone Rouge**  
Le TAD Sud Essonne vous permet :

Horaires de fonctionnement

1/ de vous rendre dans toutes communes de la zone :

Abbéville la Rivière  
Arrancourt  
Blandy  
Boissy la Rivière  
Bouville  
Brouy  
Champmotteux  
Fontaine la Rivière  
La Foret Ste Croix  
Marolles en Beauce  
Mespuits  
Morigny Champigny  
Ormoiy la Rivière  
Puiset le Marais  
Roinvilliers  
Saint Cyr la Rivière  
Valpuseaux



Nous vous rappelons que les horaires de départ et de retour dans votre commune ne vous sont confirmés que la veille de votre trajet.

Le TAD Sud Essonne vous permet d'effectuer 2 Aller-retour par demi-journée :

\* **Matin :**

Arrivée pour 9h00  
Départ à 12h00

\* **Après-midi :**

Arrivée pour 13h00  
Départ à 18h00

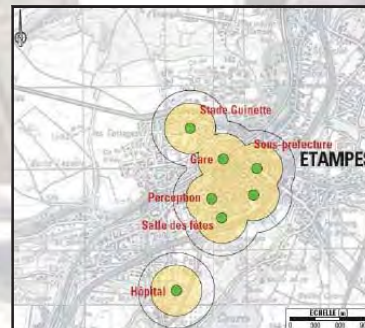
2/ de vous rendre vers un autre pôle d'intérêt :

Mairie, complexe sportif et maison de retraite de Morigny-Champigny

3/ de vous rendre à ETAMPES :

Pôles d'intérêts desservis :

Sous préfecture  
Perception  
Salle des Fêtes  
Stades  
Hôpitaux – Gares  
Base de loisirs  
ESAT Paul Besson  
Le foyer AFTAM  
Les Hauts Vallons



Jours de fonctionnement

Le TAD Sud Essonne fonctionne :

En période scolaire  
mardi - mercredi et samedi  
(sauf dimanche et jours fériés)

En période estivale  
Tous les jours  
(sauf dimanche et jours fériés)